

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1463 relatif aux marchés passés au nom de l'Etat exécutés dans les Territoires d'Outre-Mer, modifiant et complétant le décret n° 49-500 du 11 avril 1949

n° 1463

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
23 août 1966

Numéro JO  
n° 10 du 01/10/1966

Date du numéro  
1 octobre 1966

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

— Est promulgué dans Je Territoire de la Côte Française des Somalis: — décret n° 66-641 du 23 août 1966 relatif aux marchés passés au nom de l'Etat exécutés dans les Territoires d'Outre- Mer, modifiant et complétant le décret n° 49-500 du 11 avril 1949. (JORF. du 30 août 1966, pages 7579-7580.) Art 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où bèsoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation:Le Secrétaire général,Maurice LEVALLOIS.